Прадивлянная Л. Вербализация импрессионистического мировидения в художественных текстах конца XIX – начала XX века.

Статья посвящена исследованию вербальной составляющей импрессионистического эффекта в пейзажных и портретных описаниях русских, английских, австрийских и немецких писателей конца XIX – начала XX века, в творчестве которых проявилась импрессионистическая тенденция. В результате сопоставительного исследования были выявлены и рассмотрены доминирующие языковые средства, с помощью которых в разных языках нашло свое отражение импрессионистическое мировидение в зависимости от экстралингвистических (национальной специфики развития), а также лингвистических факторов (принадлежность языка к определенному Проанализированы лексико-семантические структурному muny). механизмы выразительности художественного слова, приемы цветописи, светописи и синестезии как ключевые элементы импрессионистических описаний.

Ключевые слова: художественный текст, импрессионистический эффект, цветопись, светопись, синестезия, визуальная импрессия

Pradivlyanna L. Verbal Constituent of the Impressionistic Outlook in the Texts of the late XIX - early XX century.

The article focuses on the study of the verbal constituents of impressionistic effect in the works of Russian, British, German and Austrian authors of the late XIX – early XX century who are renowned for the use of impressionistic technique in their writings. The author identifies and analyzes both extra-linguistic (national identity), and linguistic factors (language belonging to a particular structural type) of impressionistic effect in the Russian, English and German texts and studies lexical units of color and light semantics, synesthesia as the formal features of impressionistic descriptions which are used to evoke subjective and sensory impressions.

Key words: impressionistic effect, vocabulary of color and light semantics, synesthesia, visual impression

Nicolas Chabinski (Луганськ)

УДК 811.133.1:81'373.45

LES ARABISMES COMME UN MOYEN D'OPTIMISATION DES COURS UNIVERSITAIRES DU FRANÇAIS POUR LES ETUDIANTS ARABOPHONES

Шабінський М. Арабізми як засіб оптимізації процесу навчання французькій мові арабомовних студентів. У статті розглянуто студії французьких і арабських лінгвістів щодо історії і механізмів проникнення арабських запозичень у французьку мову, а також визначено те місце, яке ці запозичення займають у словниковому запасі сучасної французької мови. Надано джерельну базу з проблем етимології французьких слів іншомовного походження взагалі, та запозичень із арабської, зокрема. Відносно високий рівень та доступність вищої освіти в Україні приваблюють до вступу у наші вищі тисячі молодих іноземців. Значна частина із них є вихідцями із арабомовних країн, які бажають поглибити свої знання з французької мови. Інформація щодо походження слів завжди була корисною для викладача будь-якої іноземної мови. Знання ж арабських запозичень дозволяє вчителям французької мови оптимізувати процес вивчення нової лексики студентами-іноземцями, вихідцями із країн, де арабська мова є мовою державною чи то однією із головних мов спілкування, а також із тих країн, де сповідують таку релігію, як іслам.

Ключові слова: арабський, вплив, запозичення, слово, французька мова.

Le français contemporain subit une forte influence de la part des langues en usage par de plusieurs communautés ethniques, qui constituent la palette multicolore de la société française. La langue arabe occupe dans ce phénomène une place particulière. Et il ne s'agit pas ici des mots multiples argotiques et familiers qui inonde le vocabulaire de rue et dépassent actuellement le cadre strict du français littéraire. Les empruntes arabes avaient enrichis le latin et le français depuis longtemps et les spécialistes doivent en rendre compte dans leurs études linguistiques [7].

L'apport de l'arabe à la langue française doit être pris en considération au cours des études universitaires compte tenant des étudiants arabophones qui suivent leurs études dans nos Universités et dont le nombre augmente constamment les dernières années.

Les arabismes en ukrainien et en russe font l'objet principal des publications de Fasmer M., Komlev N., Krymskyi A., Krysin L., Leontiev A., Nedel-Chervinskaia M., Ogienko I., Rybalkin V., Smirnov L., Tkachenko O., Tcherednitchenko O.I., Tyshchenko K., Zainuldin J., Zubkov M.

L'impact de la langue arabe aux autres langues du monde Al Khadradji, Caracausi G., Corriente F., Corominas J., Cortelazzo M., Denizeau C., Dozy R., Epalza M., Lokotsch K., Paolo Z., Pellegrini G. B., Siraziev I., Wehr, H., Wilhelm H. Le sujet des empruntes arabes en français à été scrupuleusement étudié dans l'œuvre de tels chercheurs que Arveiller R., Bencheikh O., Devic M., Kazimirski A., Lammens H., Lanly A., Laurioux B., Menager L.-R., Pihan A. P., Quemada B., Quinsat F., Reig D., Rodinson M., Sguitamatti-Bassi S., Wartburg W.

L'étymologie des lexèmes est un procédé effectif de la lexicologie comparative. Nous tenons d'utiliser les astuces de l'origine des mots communs pour deux langues afin de faciliter le processus de perception du française par les étudiants arabophones.

L'arabe est une langue tout à fait exotique par rapport au domaine roman, mais les aléas de l'Histoire ont mis cette langue en contact sur le long terme avec le latin médiéval dans un premier temps, puis avec les différentes langues romanes, et en particulier, de façon directe ou indirecte, avec le français. C'est ainsi, bien que les deux systèmes linguistiques concernes soient structurellement et fonctionnellement très différents l'un de l'autre, qu'un rapport durable de proximité s'est établi entre eux. Les mots d'origine arabe, plus précisément, en sont venus à occuper dans la Romania une place aussi importante que les mots empruntés à des langues appartenant à des familles voisines, voire aux autres langues romanes. Si ce n'est toujours quant à leur nombre, c'est au moins quant à la durée du phénomène et à la richesse de ses manifestations linguistiques [1].

Nos études s'appuient sur les données prises des sources multiples dont la majorité – des dictionnaires étymologiques. La place particulière y occupe le Trésor de la langue française informatisé (TLF(i) - la version informatisée telle quelle du Trésor de la langue française, qui est un dictionnaire de la langue française des XIXe et XXe siècles, imprimé en seize volumes, paru entre 1971 et 1994. Son directeur envisage d'y intégrer l'évolution de la langue1, 2. Il est disponible en deux versions, l'une commercialisée sur disque optique, et l'autre en accès libre sur Internet.

Il a été créé par Analyse et traitement informatique de la langue française (Atilf), une unité mixte de recherche associée au CNRS et à l'université Nancy II. Alain Rey a participé à l'équipe à l'origine de sa création

Parmi les dictionnaires généraux de la langue française qui sont actuellement le plus largement utilisés, le TLF(i) est celui qui montre globalement le traitement le plus fiable, le mieux documenté, et le plus réfléchi quant à l'origine arabe de nombreux mots français et aux cheminements divers qui ont conduit à l'usage que nous connaissons aujourd'hui des arabismes de notre langue. Pour autant, quelques améliorations et mises à jour devraient être apportées, à court terme lorsque c'est possible, et à moyen terme lorsque l'amélioration d'une notice nécessite un travail de recherche un peu approfondi [1, 569-571].

Ici nous citons quelques notices consacrées aux mots d'origine arabe dont les origines se cachent dans une ou même quelques langues intermédiaires.

Alezan. – L'adjectif « alezan » « [en parlant d'un cheval] dont la robe et les crins sont de couleur fauve tirant sur le roux » est un des cas ou le récent répertoire des arabismes ibériques de Federico Corriente (1999 : 115) vient apporter une contribution certaine pour préciser les étymologies des arabismes du français. Les filiations que rapporte le TLF (1973), citant notamment Lokotsch (1927) et von Wartburg (in FEW 19, 13b-14a, AZ'AR), semblent devoir être confrontées à la nouvelle donné étymologique expliquée par Corriente. Celui-ci ne rattache plus l'espagnol « alazan », étymon direct du français « alezan », à l'arabe « az'ar » (von Wartburg in FEW) ou à « al-ḥiṣān » (Lokotsch), mais relie ce terme à une autre forme arabe « aṣhab » « alezan (cheval) ; roux, fauve (chameau) » (cf. Kazimirski 1860 : I : 1379). Corriente s'appuie sur des arguments à la fois historiques et linguistiques, de même que sur les travaux de ses prédécesseurs [10].

Alidade. – Afin de préciser l'histoire du substantif « alidade » « règle orientable munie à ses extrémités de deux repères [...] » (TLF 1973), il convient de faire référence au latin médiéval comme

étape intermédiaire entre l'arabe et le français. Cette démarche devrait conduire à remonter jusqu'aux premières attestations chez le Pseudo Gerbert (fin 10e siècle), chez Fulbert de Chartres (fin 10e - début 11e siècles) et chez Hermann Contractus (première moitie du 11e siècle).

Allah. – L'étymon de l'interjection française « allah ! » « (exclamation, d'après le nom donné à Dieu par les Musulmans, traduisant divers sentiments comme la joie, la crainte, la surprise, etc. ou servant d'appel à la prière, au combat) » est l'arabe « Allāh » « Dieu ». Or le TLF (1973), suite à Steiger 1966 in FEW 19, 3b, présente cet étymon sans majuscule. Etant familière de la langue arabe et de la culture arabo-musulmane, bien que ne relevant pas de la religion musulmane par ma culture personnelle, je ressens peut-être plus directement qu'une personne moins rompue que moi à cet exercice culturel la difficulté présentée par l'option qu'a prise le rédacteur initial de la notice. Si, par exemple, dans une étude phonétique, le nom d'Allah est donne dans sa prononciation arabe entre crochets, il convient bien entendu de mettre une minuscule. En revanche, lorsque c'est l'étymon qui est cite sous une forme translittérée, il ne perd nullement son contenu linguistique et culturel et il convient de laisser à la forme transcrite la majuscule que lui confère son statut de nom propre. Imaginons qu'un texte rédige dans une langue étrangère au français mentionne en cette langue l'existence dans la même langue d'un mot adapte de la forme française du nom de Dieu pour y designer une divinité, il conviendrait de reproduire l'étymon français de ce nom propre avec une lettre majuscule à l'initiale. Une erreur formelle s'est par ailleurs glissée dans la translittération de l'étymon « Allāh », que la notice actuelle fait apparaître sans un trait sur le a de la deuxième syllabe, alors que celui-ci à cet emplacement doit matérialiser une voyelle longue.

Notons par ailleurs que l'article du TLF(i) est bancal dans la mesure où la description synchronique ne s'attarde que sur l'interjection, très minoritaire dans la langue par rapport au nom, alors que la notice étymologique procède à la datation de l'emprunt sur la base du seul nom « Allah », à l'exclusion de l'interjection qui en est issue par conversion [8].

Aman. – S.v. "aman" substantif masculin « octroi de la vie sauve ou amnistie concédée à un ennemi [...] », le TLF (1973) donne un étymon arabe « aman » « sécurité ». Un tel lexème n'existe pourtant pas en arabe. Deux noms formes d'après la même racine désignent dans cette langue la sécurité : « amn » et « amān » (Kazimirski 1860 ; Wehr 1976 ; Reig [6]). L'étymon du substantif français « aman » est le second terme, et il doit comporter dans sa forme transcrite un trait sur la voyelle a de sa seconde syllabe pour matérialiser la voyelle longue de la forme arabe.

Amin. – L'étymologie du substantif amin « (nom donne en Kabylie à un magistrat qui remplit des fonctions municipales, civiles, judiciaires) » n'est pas clairement énoncée par le TLF (1973), qui se contente de l'indication « probablement d'un mot arabe ». Cette notice a été rédigée avec trop de précipitation, et il faudrait au moins la compléter par la mention de l'étymon arabe amīn adj./subst. « sur, à qui on peut se fier ; personne de confiance, homme d'affaires, intendant ou secrétaire chargé des affaires de confiance » (Kazimirski 1860 : I : 57).

Amiral. – L'ouvrage de Léon-Robert Menager (1960), que mentionne von Wartburg in FEW 19, 5b (1966) et que ne retient pas le TLF (1973), permet d'observer la formation d'amiral et de ses variantes romanes, depuis les diverses formes du latin tardif. Elle conduit à constater que l'identité sonore et formelle entre la finale du mot français amiral et l'article arabe al- est fortuite. L'étude historique de Menager est aussi un outil indispensable pour amorcer l'étude des dérivés de l'étymon arabe « amīr », qui est à l'origine, notamment, des deux formes françaises « amiral » et « émir ».

Araba. – La notice étymologique du substantif araba « sorte de voiture légère utilisée essentiellement dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord pour transporter les personnes (surtout les femmes) et les bagages » — « mot turc passe en article classé avec le même sens » — est très lacunaire : le TLF (1974) ne mentionne même pas l'étymon (arabe). Le rédacteur de la notice ne semble avoir consulte ni les dictionnaires de l'arabe (ancien ou moderne, classique ou dialectal) ni les travaux sur les arabismes et orientalismes (Lokotsch 1927 ; Lanly 1970 ; etc.). Enfin, un élargissement de la base documentaire à travers la base textuelle Frantext, ici comme dans d'autres cas, semble aussi s'imposer [11, 18].

Aval. – Le TLF (1974) conteste l'étymologie arabe du substantif français aval « garantie par laquelle une personne s'engage a payer un effet de commerce en cas de défaillance du signataire » défendue par Dozy (1881 : II) et von Wartburg 1966 in FEW (19, 70a, ḤAWĀLA) : « l'hyp. d'un emprunte à l'arabe ḥawāla [...] fait difficulté en raison de l'apparition tardive du mot français. ». Mais

l'argument qui est employé n'est pas développé, d'une part, et, d'autre part, il est trop léger pour qu'on lui accorde du crédit (Quinsat 2005 : 328-329). Y aurait-il des dates au-delà desquelles un mot arabe ne peut plus être emprunte par la langue française ? Et pourquoi ? Cela n'est pas dit. Pour l'instant, il faut s'en tenir à Dozy, von Wartburg in FEW et Corriente (1999 : 102 et 510). Il est vrai que les conditions de l'emprunt n'ont pas été précisées et que les contextes historique et philologique n'ont pas été étudiés. L'histoire du français « aval » devra bénéficier des mêmes méthodes et orientations qui permirent de préciser celle de l'arabisme « risque » (cf. ci-dessous).

Couscous. – Un concours de circonstances a permis, en 2005, de trancher définitivement la question de la première occurrence du substantif français « couscous » substantif masculin « plat d'Afrique du Nord à base de [...] semoule [...] » et d'engager des réflexions sur son origine. Quelques conversations imprévues, d'abord, entre une historienne qui s'intéresse à l'histoire du couscous en tant que mets et une linguiste qui s'intéresse à l'histoire lexicale de la dénomination du plat. Ensuite, vint une interview de Claude Levi-Strauss dans Le Monde, à l'occasion de l'Année du Brésil, à laquelle répondit prestement et efficacement Gilles Roques.

Il se trouve que le texte dont Raymond Arveiller avait extrait, dans un premier temps, la forme « couchou » comme première attestation française de couscous est un faux. Nous disposons à présent d'un compte rendu qui se tient autour du contexte d'apparition de la forme « couchou ». L'auteur du livre balaye la « réalité » historique du « couchou » de 1505 : il dénie l'existence du voyage de Gonneville, dont le récit est porteur du terme. Gilles Roques, de son côté, apporte une confirmation supplémentaire aux arguments historiques avec de judicieux arguments d'ordre philologique entrainant une retrodatation du texte qui fut attribué précédemment au dit Gonneville. Néanmoins, on ne peut nier l'authenticité de la variante « couchou », quelles que furent les modalités de sa formation, et sa place parmi les variantes formelles du lexème couscous est celle qui correspond à la date que l'histoire et la philologie attribuent au texte.

Comme beaucoup de dictionnaires, le TLF (1978) fait par ailleurs un rapprochement entre l'étymon arabe « kuskus » et son correspondant en langue berbère (« ar. [...] kuskus [...] lui-même emprunté au berbère »), ce qui s'explique par le fait que le plat en question, tel qu'il est préparé dans sa version actuellement la plus répandue, remonte aux Berbères. Cette proximité n'est pas totalement clarifiée. Deux études sont en cours : elles tenteront de cerner la diffusion de l'arabisme lexical et la formation du lexème arabe. L'une comme l'autre seront utiles aux dictionnaires, et au TLF en particulier.

Echec. – La clarification nécessaire de l'histoire des plus anciennes formes de l'arabisme échecs substantif masculin pluriel « jeu dans lequel deux adversaires déplacent, sur un tableau de 64 cases, deux séries de 16 pièces » reviendra aux spécialistes de l'ancien français. Ses différentes graphies anciennes et le rapport de celles-ci avec les formes du latin médiéval n'ont pas fait l'objet d'une étude détaillée qui replacerait dans un bon ordre logique et chronologique l'articulation entre l'histoire des formes lexicales se rattachant à l'étymon arabe et l'histoire de la dénomination et de l'implantation du jeu en Occident médiéval.

Emir. – Le français moderne connait un doublet étymologique, amiral « grade le plus élevé dans la marine de guerre » et « emir » substantif masculin « (titre porté autrefois et actuellement par des personnes importantes du monde musulman, turc et arabe) », remontant à l'arabe « amīr' (cf. von Wartburg in FEW 19, 4b-6b). Or en ancien français, le type lexical amiral avait un sens proche de celui que connait actuellement « émir ». Ainsi la Chanson de Roland (fin 11e siècle) présente une multitude d'attestations (vers 850, 894, 967, 1269, 2602, 2615, 2767) du lexème amiral (sous la forme de plusieurs variantes formelles) au sens de « emir, commandant chez les peuples d'Orient ». Ainsi la notice historique de l'article emir pourrait utilement renvoyer a l'article amiral : l'histoire de ces deux unités lexicales est indéfectiblement liée durant la période ancienne par leur étymon commun et, sans faire preuve de redondance pour autant, nous sommes tenus de les croiser et de rappeler ce qui les unit dans chacune des notices [12, 38].

Hachisch. – Pour le TLF (1981), le substantif « hachisch » - « chanvre indien dont on extrait une substance enivrante et narcotique » est un arabisme direct (« emprunté à l'arabe « ḥašīš » - « herbe, foin ; chanvre indien »). Or la première attestation actuellement connue de ce lexème se trouve dans une traduction de l'italien (Description de l'Afrique de Jean-Léon l'Africain, traduit par Temporal [1556]), ce qui n'encourage pas à y voir un emprunt sans intermédiaire. Un court développement historique,

commente du point de vue philologique, devrait des lors étoffer la notice du TLF, qui est actuellement un peu simpliste dans sa formulation.

Laque. – Sachant que le substantif laque « substance résineuse rouge, semi-transparente, produite par la piqure d'un insecte [...] et servant à faire de la cire d'Espagne, des teintures, des vernis » est cite par Constantin l'Africain (fin 11e siècle) et qu'on le relève dans des textes latins antérieurs, connus sous le nom de Mappae Clavicula, on peut envisager d'étendre jusque-là la perspective historique du parcours de ce terme. Le rapport au latin médiéval est, du reste, mis en valeur dans d'autres notices portant sur des arabismes anciens (« ambre », par exemple, et cf. alidade ci-dessus).

Losange. – Avec beaucoup d'honnêteté, le TLF (1983) présente les hypothèses possibles pour l'origine du nom losange « parallélogramme ayant des cotes égaux et dont les angles ne sont pas droits », y compris celle qui en fait un arabisme et qui est admise par plusieurs auteurs. Cependant le TLF ne tranche pas. Pour emporter la conviction dans l'un ou l'autre sens, il conviendra de procéder à une remise à plat de l'histoire de losange (comme de l'histoire de l'adjectif losange, atteste depuis ca 1200 selon le TLF) qui tentera de clarifier le parcours du mot, de façon plus explicite que n'avait pu le faire Maxime Rodinson, pourtant déjà fort précis. Nul doute qu'à ce stade, on tirera profit des données et des principes exposés dans les travaux de Bruno Laurioux; voir, pour l'instant, Corriente.

Niquer. – La translittération de l'étymon du verbe niquer « posséder charnellement », à la forme inaccomplie du verbe arabe, doit être améliorée par l'ajout d'un trait sur la voyelle i pour matérialiser une voyelle longue. Le succès en français de l'expression « nique ta mère », dont on sait qu'elle n'est la qu'une impertinence, plus ou moins grave selon les circonstances de son emploi, alors que dans la langue donneuse elle verbalise, de façon injurieuse et humiliante, l'expression d'un gros tabou, infléchira-t-il le sens de l'humour des rédacteurs du TLF, au point qu'ils la rajoutent, parmi les locutions, a la suite de niquer le burnous ? Ils enfreindraient ainsi, mais pour notre plaisir, comme ils le firent par ailleurs pour taboulé, atteste dans L'Express en 1975, la règle théorique fixant le terme du corpus exploite par le TLF à 1960 [8].

Risque. - A la suite de Corominas, Monique Chauvet a redouble d'efforts pour tenter de prouver que le substantif français « risque » - « danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité » ne serait pas un arabisme. Il est vrai que pour un lecteur néophyte rien n'y parait, et l'explication qui est donnée la pourrait bien en valoir une autre. Heureusement qu'un de nos collègues, espagnol et arabisant, s'est ému du sort qui « risquait » d'être fait définitivement à l'espagnol « riesgo ». Reprenant quelques données exposées précédemment par Corriente, il nous a ouvert la voie vers une vision lucide et transparente du parcours de l'espagnol « riesgo » (lui-meme apparenté au français « risque », qui a été emprunté à l'ancien italien « risco »). Plus tard, un collègue français arabisant (Bencheikh), spécialiste reconnu de l'arabe andalou, a signalé deux occurrences d'un emploi du mot en arabe, dans des textes mozarabes, qui s'harmonisent parfaitement avec les valeurs du substantif « resicum » lorsqu'il apparait en Italie dans des documents rédigés en latin. Sylvain Piron (2004), historien médiéviste, a su démontrer cette filiation de façon solide et incontestable en battant en brèche le raisonnement sémantique du TLF, dont il faut bien accepter qu'il n'a pas de fondement historique et philologique. Seule, à présent, manque une petite mise au point portant sur des détails linguistiques pour parvenir à convaincre totalement les francisants qu'il faut tournebouler cette notice étymologique du TLF afin de la mettre en accord avec l'Histoire, d'une part, et avec les règles de la linguistique historique, d'autre part [6].

En attendant, on se reportera à Lokotsch, Pellegrini, Corriente. Marcel Devic avait déjà dit l'essentiel à propos de l'origine arabe du français « risque » et de ses congénères romans ; en revanche, Pihan, Dozy & Engelmann, Lammens et Nasser ne traitent pas ce lexème [9].

Sucre. – Selon von Wartburg substantif français sucre « substance alimentaire de saveur douce et agréable, généralement cristallisée, que l'on extrait de certaines plantes » remonte au 12e siècle : « cucre », « zucre », « sucre ». Dans ces conditions, on est étonné de lire que ce lexème serait un emprunt à l'italien « zucchero », « att. dep. le XIIIe s. » (plus précisément, depuis 1286 [1].

Des lors, il faut revoir les conditions de l'emprunt du 12e siècle : s'agit-il d'un emprunt direct ou indirect ? La, comme dans beaucoup d'autres cas, la protohistoire de l'arabisme en français est liée, d'une manière ou d'une autre, aux représentants du même étymon en latin médiéval. Une transposition latinisée de l'arabe figure ainsi chez Constantin l'Africain sous la forme « zuccarumi », et Bruno Laurioux nous rappelle une citation de l'arabe dans la chronique d'Albert d'Aix (1er tiers du 12e siècle ;

Flori, récit de la première croisade rédigé en latin, sous la forme « zucra ». Arveiller fournit d'amples compléments au FEW, dans un article paru en 1991, dont le TLF (1992) n'avait pas encore bénéficié et qu'il pourra exploiter pour sa prochaine version.

Suzanne Sguaitamatti-Bassi ne traite pas le mot « sucre », mais seulement « candi ». Incidemment, sans toutefois la commenter, elle mentionne une occurrence de « cucre », voisinant avec « camdi », dans l'Antidotaire Nicolas (13e siècle, traduction d'un texte latin plus ancien de Nicolaus de Salerne qui est perdu) [14]. Il est nécessaire d'étudier à nouveau le rapport du français « sucre » avec l'italien « zucchero », de même qu'avec les occurrences en latin médiéval, en distinguant les emprunts directs à l'arabe des emprunts passés par l'italien ou le latin. Une chose apparait certaine : le lexème français n'a pas de lien avec la filière ibérique, car il n'est pas porteur d'une marque de l'article arabe préposé. Il est lié soit à la filière italique, en latin comme en français, soit directement à l'Orient, en latin comme en français également. Un document latin de 1194, émanant de Cefalu en Sicile, possède une forme « zuccaro », identique à celle de Constantin au Mont Cassin plus d'un siècle auparavant...

Taboulé. – La forme de l'étymon arabe que donne le TLF (1992) pour taboulé « mets originaire du Proche-Orient, a base de couscous mêlé d'un fin hachis de tomates, persil, oignons et feuilles de menthe fraiche, assaisonne d'huile d'olive et de citron, que l'on sert frais » (« emprunte à l'arabe libanais et syrien « tabbūla » ») est inexacte. En effet, le français a emprunte le terme à l'arabe dialectal parlé dans la zone du Liban, de la Syrie et de la Palestine. Dans cette région, la marque du genre féminin des noms et des adjectifs est le phonème [a] prononcé [-e]. Il convient donc de restituer l'étymon tel qu'il est pratiqué dans la variété d'arabe à laquelle l'emprunt a été fait : « tabbūle ». La classification de l'étymon, outre qu'elle constitue une erreur factuelle, contrevient à ce qui est exposé dans la référence dont se revendique le rédacteur de la notice (Denizeau 1960 : 58) : « tabbule » (ou « è = e final, entre e ferme et i ».

Outre le signifiant de l'étymon, son signifie gagnerait à être précisé aussi : contrairement à ce que laisse entendre la formule « emprunte à l'arabe libanais et syrien, même sens », l'étymon arabe désigne une préparation culinaire sensiblement différente, parce qu'elle comporte beaucoup plus de verdure, notamment du persil, et que la céréale utilisée est le boulgour et non pas le couscous.

Zédoaire. – En 1996, Raymond Arveiller faisait paraître le dernier article de ses « Addenda au FEW XIX (Orientalia) », qui comprend d'importants développements sur la famille lexicale de zédoaire substantif féminin « genre de plantes de la famille des Zingibéracées comprenant l'amome, le curcuma et le zérumbet ». Le dernier volume du TLF, qui traitait ce terme de botanique, était paru en 1994, de sorte que les remarques déterminantes d'Arveiller devraient pouvoir inspirer la mise à jour de la notice.

Littérature

- 1. Арабізми // Мала філологічна енциклопедія / Олександр Скопненко, Тетяна Цимбалюк. К. : Довіра, 2007. 478 с.
- 2. Данилюк Н. М. К вопросу исследования ориентальной лексики в украинском языке / Н.М. Данилюк // Ученые записки Таврического национального университета им. В.И. Вернадского. Серия «Филология. Социальные коммуникации». Т. 26 (65). № 1. С. 200-208.
- 3. Мосенкіс Ю. Запозичена лексика східномовного походження в контексті контактологічної історії української мови (Матеріали до спецкурсу «Мовні контакти») / Ю. Мосенкіс, Р. Синишин. К. : Альфа друк, 2007. 45 с.
- 4. Павлученко О. А. Екзотична лексика сучасної української літературної мови: джерела, семантика, функції: автореф. дис. на здобуття наук. ступеня канд. філол. наук: спец. 10.02.01 «Українська мова» / О.А. Павлушенко. К., 1995. 24 с.
- 5. Рибалкін В. С. Арабізм // Українська мова: Енциклопедія. К. : Українська енциклопедія, 2000. ISBN 966-7492-07-9 С. 31.
- 6. Светлова Р. М. Рецепция арабских прототипов в русском языке: автореф. дис. на соискание учен. степени канд. фил. наук: спец. 10.02.01 «Русский язык», 10.02.20 «Сравнительно-историческое, типологическое и сопоставительное языкознание» / Р.М. Светлова. Казань, 2012. 24 с.
- 7. Чередниченко О. І. Мовні контакти в сучасному світі / О. І. Чередниченко // Вісник Київсього національного університету імені Тараса Шевченка: Іноземна філологія. К.: Вид.-полігр. Центр «Київський університет», 2006. Вип. 40. С. 4–6.
- 8. Buchi E. Le projet TLF-Etym (projet de révision sélective des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatise) / Estudis romanics, Nr 27, 2005.
- 9. Devic M. Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale (arabe, hébreu, persan, turc, malais). In : Supplément à Emile Littré, Dictionnaire de la langue française. Paris : Hachette, 2007.
- 10. Lammens Henri Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe. Beyrouth : Imprimerie Catholique, 1890.

- 11. Nasser F. Emprunts lexicologiques du français à l'arabe des origines jusqu'a la fin du XIXe s. Beyrouth : Hayek & Kamal, 1966.
- 12. Pihan A. P. Dictionnaire étymologique des mots de la langue française dérivés de l'arabe, du persan ou du turc avec leurs analogues grecs, latins, espagnols, portugais et italiens. Paris : Imprimerie Impériale, 1862.
- 13. Reig D. Dictionnaire arabe- français, français-arabe, As-sabil. Paris : Larousse, 1986.
- 14. Sguitamatti-Bassi S. Les emprunts directs faits par le français à l'arabe jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Zurich : Juris Verlag, 1974.

Шабинский Н.Е. Арабизмы как способ оптимизации процесса обучения французскому языку арабоговорящих студентов.

В статье анализируются исследования французских и арабских лингвистов, посвященные истории и механизмам проникновения арабских заимствований во французский язык, а так же определяется то место, которое эти заимствования занимают в словарном запасе современного французского языка. Представлены источники, раскрывающие проблему этимологии французских слов как иноязычного происхождения вообще, так и заимствований из арабского языка, в частности. Относительно высокий уровень и доступность высшего образования в Украине привлекают к поступлению в наши высшие учебные заведения тысячи молодых иностранцев. Значительную часть среди них составляют выходцы из арабоязычных стран, желающих повысить уровень своих знаний французского языка. Информация по происхождению слов всегда была полезной для преподавателя любого иностранного языка. Знания ж арабских заимствований позволяет учителям французского языка оптимизировать процесс изучения новой лексики студентами-иностранцами, выходцами из стран, где арабский язык является языком государственным или одним из основных языков межнационального общения, а так же из тех стран, где исповедуют ислам.

Ключевые слова: арабский, влияние, заимствование, слово, французский язык.

Shabinskyi M. Arabic words as the means of optimization of the process of teaching French language to Arabic speaking students.

The article analyzes the researches of French and Arab linguists, devoted to the history and mechanisms of entering of Arabic loanwords into the French language, and identifies the place of these loanwords in the vocabulary of modern French. The sources, which cover the issue of etymology of French words loaned from foreign languages, in general, and from the Arabic language, in particular, are given. Relatively high level and accessibility of higher education in Ukraine attract thousands of young foreigners to enter our higher educational establishments. The considerable part of them is made up by students of Arabic origin, who aspire to raise the level of their knowledge of French. The information on the origin of words has always been useful for the teachers of any foreign language. The knowledge of Arabic loanwords allows teachers of French to optimize the process of learning of new vocabulary by foreign students, who come from countries where the Arabic language is either national or one of the main languages of interethnic communication and the countries where Islam is the main religion.

Key words: Arabic, influence, loan word, the French language.